

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1 (PSC1)

OBJECTIF : À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable en cas d'accident de se positionner comme le premier moyen de la chaîne de secours. Il sera en mesure de démontrer ses capacités à mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

PUBLIC CONCERNÉ :

PROGRAMME

THÉORIE	PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la formation - La protection et l'alerte des secours - Synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> - L'obstruction des voies aériennes - La perte de connaissance - L'arrêt cardiaque - Le malaise - Les traumatismes, brûlures, plaies, hémorragies
DURÉE : 2 heure	DURÉE : 7 heures

DURÉE TOTALE : 9 heures

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Lieu(x) de la formation : En salle sur le lieu de travail.
- Matériel(s) utilisé(s) : Référentiel PSC1 ; matériel pansement compressif improvisé, de simulation ; DAE ; mannequin ; trousse de maquillage ; rétroprojecteur.
- support(s) pédagogique(s) : Transparents cas concrets, livret de formation.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S) : Démonstrative - Interactive - Participative

ENCADREMENT

NOM et Prénom	Grade	Qualité
		Formateur de PSC1 « PAE3 »

PROCÉDURE D'ÉVALUATION

- Évaluation formative dans toutes les étapes d'apprentissage.
- Délivrance du certificat de compétences.
- Suivi : il est fortement recommandé au titulaire de l'unité d'enseignement « PSC1 » de suivre régulièrement une formation continue de maintien des acquis tout au long de leur vie.

TEXTES DE RÉFÉRENCE :

- Arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».